



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

protection

Question au Gouvernement n° 3589

Texte de la question

VIOLENCES FAITES AUX FEMMES À LA RÉUNION

M. le président. La parole est à Mme Huguette Bello, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

Mme Huguette Bello. Ma question s'adresse à Mme Marisol Touraine.

L'actualité, c'est aussi la grâce de Jacqueline Sauvage, que nous saluons, et ce sont toujours les violences contre les femmes.

L'année commence à peine et la Réunion déplore déjà deux victimes de violences conjugales. Ingrid Gonfo, vingt-trois ans, et Géraldine Nauche, trente-huit ans, sont mortes, tuées à l'arme blanche par leur compagnon, sans oublier Carole Crescence, battue sur son lieu de travail. Les circonstances de ces drames viennent, une fois de plus, rappeler combien les violences que subissent les femmes sont irréductibles à ce qu'on appelle les faits divers.

Personne ne le conteste : au cours de ces dernières années, la législation s'est beaucoup étoffée, de nombreux dispositifs ont été créés, des campagnes de sensibilisation sont régulièrement lancées et nous en sommes au quatrième plan interministériel de prévention et de lutte.

Mais le décompte terrible des victimes exige que la mise en acte des mesures soit amplifiée et accélérée. Le « téléphone grand danger » – quatre seulement sont en circulation à la Réunion –, le protocole « mains courantes », ainsi que les hébergements adaptés et sécurisés doivent être plus facilement accessibles, y compris dans les outre-mer.

De même, la formation et la sensibilisation de tous les professionnels qui sont en première ligne demandent à être généralisées rapidement : les gendarmes et les policiers, les travailleurs sociaux mais aussi le personnel de la santé, du droit et de l'enfance.

Il revient surtout aux pouvoirs publics d'aider les victimes à sortir du cycle des violences, de protéger les femmes qui sont en danger et de les accompagner quand elles ont le courage de briser le silence.

Madame la ministre, l'année 2016 sera-t-elle bien celle de la mobilisation des institutions et des citoyens, mais aussi des moyens contre ce fléau qui défigure notre société ? *(Applaudissements sur les bancs du groupe de la Gauche démocrate et républicaine, du groupe socialiste, républicain et citoyen, du groupe écologiste et du groupe radical, républicain, démocrate et progressiste ainsi que sur plusieurs bancs du groupe Les Républicains.)*

M. le président. La parole est à Mme la ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes.

Mme Marisol Touraine, *ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes*. Madame la députée, je veux saluer votre engagement, qui est bien connu, pour lutter contre les violences faites aux femmes. Vous en faites un axe fort de votre action à La Réunion, parce que, vous avez raison de le souligner, nous ne pouvons pas, nous ne devons pas parler des violences faites aux femmes comme de faits divers.

C'est un fait politique majeur dans notre pays, à La Réunion comme ailleurs, et nous devons dire et répéter que nous serons intraitables à l'égard de ceux – parfois de celles, mais principalement de ceux – qui exercent leur violence à l'égard des femmes.

Ce sont des crimes machistes et non, comme on le lit parfois, des crimes passionnels. Ce ne sont pas des événements secondaires, et c'est pourquoi nous sommes pleinement mobilisés.

Le Gouvernement a trois priorités. La première est de garantir aux femmes un accueil de proximité, pour qu'elles puissent être écoutées, entendues, hébergées.

Nous leur proposons désormais, avec le renforcement du numéro 3919 une écoute sept jours sur sept, qui leur garantit un service continu.

Enfin, nous améliorons les conditions de dépôt de plainte et la prise en charge par les professionnels de santé.

Des expériences sont mises en place sur le territoire national. Elles le seront à La Réunion comme ailleurs pour proposer aux professionnels de santé des services d'urgence, plus précisément un kit d'urgence pour prendre en charge, en relation avec la police et la justice, les femmes victimes de violences.

À La Réunion, le nombre de plaintes a augmenté, ce qui est bon signe. Cela veut dire que l'omerta et la loi du silence sont en train d'être brisées. Le nombre de femmes hébergées a augmenté de 25 % depuis 2013.

Vous le voyez, madame la députée, le Gouvernement agit. Il a besoin de votre soutien. Il sait pouvoir compter sur vous pour l'appuyer dans cette indispensable mobilisation. *(Applaudissements sur les bancs du groupe socialiste, républicain et citoyen et du groupe de la Gauche démocrate et républicaine.)*

Données clés

Auteur : [Mme Huguette Bello](#)

Circonscription : Réunion (2^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3589

Rubrique : Famille

Ministère interrogé : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2016](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [4 février 2016](#)